

13.08.2015 – 15:46 Uhr

GastroSuisse: Le Conseil fédéral dit non à une augmentation des droits de douane sur la viande assaisonnée / Un signal important pour l'hôtellerie-restauration suisse

Zurich (ots) -

Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative parlementaire «Importations de viande assaisonnée. Abolition du traitement préférentiel prévu dans le tarif douanier». La Fédération de branche GastroSuisse salue cette décision favorable à l'économie. En particulier, compte tenu du franc fort, c'est un signal positif pour l'hôtellerie-restauration. Des droits de douane sur les marchandises encore plus élevés aggravent le statut d'îlot de cherté de la Suisse et affaiblissent la compétitivité de l'hôtellerie-restauration.

Dans la concurrence transfrontalière, les coûts de marchandises élevés sont un grand désavantage pour la branche. Une majoration arbitraire des droits de douane ne doit pas encore accentuer le préjudice lié au lieu d'implantation de la Suisse, îlot de cherté en Europe. Les conséquences négatives de ce détriment se manifestent par l'absence de clients provenant de la zone euro, ce qui est encore renforcé par la surévaluation du franc. En même temps, on favorise le tourisme de restauration, qui est à l'origine d'une perte de valeur ajoutée annuelle de quelque 4 milliards de francs suisses.

Le Conseil fédéral a reconnu avec raison que l'augmentation arbitraire du tarif douanier pour la viande assaisonnée causerait une insécurité parmi les partenaires commerciaux internationaux de la Suisse. Il souligne, en même temps, que les importations de viande assaisonnée ne se sont pas répercutées jusqu'ici de manière nuisible sur l'industrie de production de la viande en Suisse.

Pour la session d'automne, la Fédération de l'hôtellerie-restauration recommande aux membres des Chambres fédérales de suivre l'attitude du Conseil fédéral et de rejeter également l'initiative sur la viande assaisonnée.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (dont près de 3000 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Sascha Schwarzkopf, coordinateur Politique économique,
téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100776429> abgerufen werden.